

Description de la dotation – Jeu-concours « OUI FM FUTUROSCOPE »

Organisé sur l'antenne de la radio OUI FM du samedi 13 décembre au vendredi 19 décembre 2025

Dans le cadre du jeu-concours « OUI FM FUTUROSCOPE », un lot est mis en jeu.

Chaque lot comprend :

- 1 séjour pour 4 personnes (2 adultes + 2 enfants) comprenant 1 entrée au parc du Futuroscope avec spectacle nocturne + 1 entrée à l'Aquascope + 1 nuit dans l'hôtel 1* du Futuroscope (chambre quadruple), d'une valeur unitaire indicative de 510 € TTC.

Les entrées sont valables jusqu'au 31 décembre 2026, date maximale de leur utilisation.

Modalités d'attribution et de remise des lots

- Le gagnant sera désigné par tirage au sort parmi les participants inscrits.
- Chaque gagnant sera informé de son gain par e-mail à l'adresse qu'il aura communiquée lors de son inscription.
- Les Futurochèques seront envoyés par voie postale à l'adresse postale indiquée lors de la participation.
- Les lots ne sont utilisables que dans la période indiquée ; aucune autre date ou prolongation ne pourra être accordée.

Modalités de participation

Pour participer, les auditeurs doivent s'inscrire via le site de la radio <https://www.ouifm.fr> en remplissant l'ensemble des champs demandés.

Les données personnelles collectées sont nécessaires au traitement de la participation et à l'envoi des lots.

Seules les inscriptions complètes et valides seront prises en compte pour le tirage au sort.

Précisions sur la dotation

Tous les frais non expressément mentionnés comme inclus dans le lot (transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles, etc.) restent exclus de la dotation et demeurent à la charge exclusive du gagnant.

Règlement applicable

Le présent descriptif est établi en complément du règlement jeu-concours annuel de la radio OUI FM, disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouifm.fr/reglements>

Les dispositions du règlement annuel s'appliquent, sauf celles contraires au présent descriptif.